

## CAR ET LA PHRASE

Fernand BENTOLILA

Quand on étudie le fonctionnement de *car* en français écrit on rencontre sans cesse les problèmes liés à la définition de la phrase, quels que soient les critères retenus pour cette définition : intonation, sens complet ou cohésion syntaxique. Avant d'aborder l'examen de ces différents critères je dirai un mot du statut syntaxique de *car* (subordonnant ou coordonnant).

*Car* est conçu par les uns comme un subordonnant (du fait des analogies qu'il présente avec *parce que* et *puisque*) et par les autres comme un coordonnant. Les arguments avancés par ces derniers sont divers : on fait référence à la liste traditionnelle (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*) même si elle groupe des éléments très disparates ; on note que *car*, contrairement à *parce que*, ne peut pas figurer en tête d'une réponse à une question : « Pourquoi es-tu parti ? — Parce que j'étais fatigué ; » mais non « — \**car j'étais fatigué ;* » d'autre part *car* *Q* (c'est-à-dire *car* et la proposition qui suit) ne peut pas être mis en relief : « c'est parce que j'étais fatigué que je suis parti » mais non \*« c'est *car j'étais fatigué que...* » ; enfin *car* (coordonnant) est opposé à *parce que* (subordonnant) en ce qui concerne la coordination des propositions introduites. Alors qu'on peut trouver *P parce que Q<sub>1</sub> et parce que Q<sub>2</sub>* (*P* désignant la portion d'énoncé qui précède *parce que* ou *car*) ou *P parce que Q<sub>1</sub> et Q<sub>2</sub>*, on n'a que *P car Q<sub>1</sub> et Q<sub>2</sub>* : *Immémoriaux*, p. 25 : « Tous ils le portaient à petits pas trébuchants, car la coque était lourde et le corail leur déchirait les pieds ».

Si l'on fait de *car* un subordonnant, il est clair que, chaque fois qu'on aura *P car Q*, la phrase ne pourra pas s'arrêter après *P*, mais devra englober forcément la « subordonnée » *car Q*. Mais il est difficile d'apporter la preuve qu'on a affaire à un subordonnant et on ne fait que remplacer un problème par un autre. L'expérience montre en effet que dans certains cas la frontière entre coordination et subordination n'apparaît pas clairement et qu'il vaut mieux alors suspendre son jugement et ne pas trancher entre les deux.

Mais, qu'on fasse de *car* un coordonnant ou un subordonnant, le problème de la phrase n'est pas résolu pour autant. Se demandant si on doit faire intervenir l'intonation pour définir la phrase, André Martinet évoque (*Syntaxe générale*, § 3.68) le cas du coordonnant *or* qui « introduit normalement un segment d'énoncé séparé du précédent par un point dans l'écriture, une chute mélodique dans le discours ». Et il ajoute : « si on veut rester d'accord avec les emplois courants du terme phrase, il faudra exclure *or* de la liste des coordonnants et y voir un complément circonstanciel avec un sens analogue à ' dans le même temps ' ». Pour *car*, le problème ne se pose pas dans les mêmes termes : en effet, contrairement à *or*, *car* peut apparaître aussi bien à l'intérieur d'une « phrase » (pas de pause après *P*) qu'à la jonction de deux « phrases » (pause et chute mélodique à la fin de *P*) ; et ceci avec des effets de sens identiques : dans ses emplois spécifiques<sup>1</sup>, *car* sert à justifier une énonciation, donne la ou les raisons pour lesquelles on interroge, on ordonne ou on affirme.

— Ex. de *car* intra-phrastique ; *l'Institut Benjamenta* p. 47 : - Quant à ton opinion extravagante, à savoir que tu ne pourrais rien apprendre ici, tu te trompes, car tu peux apprendre ». *Car Q* justifie l'affirmation *tu te trompes* : « je peux affirmer que tu te trompes parce que je sais que tu peux apprendre ».

— Ex. de *car* inter-phrastique ; *Rondeur des jours* p. 172 : « Le poète doit être un professeur d'espérance. A cette seule condition, il a sa place à côté des hommes qui travaillent, et il a droit au pain et au vin. Car il ne travaille pas, lui, ce qu'il fait, il est obligé de le faire ». *Car Q* justifie l'affirmation contenue dans la phrase précédente : à savoir que le poète, pour avoir sa place à côté des travailleurs, doit non seulement écrire des vers, mais aussi nous enseigner l'espérance.

Comme on le voit par les exemples qui précèdent, la ponctuation n'est pas ici d'un grand secours pour délimiter les phrases ; dans l'exemple qui suit, le point — signe de pause et de chute mélodique — sépare non plus *P* de *Q* mais *Q*<sub>1</sub> de *et Q*<sub>2</sub> :

— *Rondeur des jours* p. 164 : « Et le reste ne mérite pas d'être dit, car il n'arriva rien. Rien. Et nous avons tous le désir de voir arriver quelque chose ». *Car il n'arriva rien* justifie une énonciation qui figure dans la même phrase ; mais *car* prolonge ses effets au-delà du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> points (avant et après. *Rien.*). Même si la chaîne des arguments est difficile à bien

1. Sur cette notion des « emplois spécifiques de *car* », voir Fernand Bentolila, *Car* en français écrit, in *La linguistique*, Vol. 22, fasc. 2/1986, Paris, P.U.F., pp. 95-115.

A une ou deux exceptions près, les exemples que je citerai dans la présente étude seront des « emplois spécifiques » c'est-à-dire des cas où la substitution de *parce que* est ou bien exclue ou bien très rare, en français écrit.

percevoir ici, la respiration même du texte et la reprise de *arriver* nous incitent à appuyer la dernière « phrase » sur *car il n'arriva rien* dont elle est le prolongement (*car* Q<sub>1</sub> et Q<sub>2</sub>) plutôt que de la rattacher à *le reste ne mérite pas d'être dit*.

Contour intonatif spécifique et sens complet vont souvent de pair ; mais si, pour définir la phrase, on privilégie le critère du « sens complet », *car* devient presque un marqueur de phrase. En effet on s'aperçoit que dans l'ensemble *P car Q*, *P* offre un sens complet, tant et si bien que, en langue parlée, quand *parce que* empiète sur le domaine de *car*, il nécessite une « pause précédente » (H. Frei, *Grammaire des fautes*, p. 229) ; cette pause est destinée à marquer la fin de *P* et le caractère complet du sens de *P*, toutes choses que *parce que* n'est pas susceptible d'exprimer par lui-même. Et dans beaucoup de ses emplois, *parce que* implique même une restriction. Ainsi, Alexandre Vialatte écrit dans *Les fruits du Congo* p. 14 : « Comme lui nous aimions les choses parce qu'elles sont belles et incroyables ».

Si l'on substitue *car* à *parce que*, on obtient le sens : « nous aimions (toutes) les choses, car elles sont (toutes) belles et incroyables » ; alors que *parce que* implique une restriction : « nous aimions les choses dans la mesure où elles sont belles et incroyables ; seulement celles qui sont belles et incroyables ». On peut sans doute voir ici la raison pour laquelle *car* ne peut apparaître qu'après une relative explicative tandis que *parce que* apparaît aussi bien après une relative explicative qu'après une relative déterminative ; en effet, la relative explicative forme un tout détachable jouissant d'une certaine autonomie par rapport à l'antécédent comme on le voit dans cet exemple de Balzac (*Curé de Tours* p. 380) : « L'ambitieux marin vint voir ce prêtre implacable, qui lui dicta sans doute de dures conditions, car la conduite du baron attesta le plus entier dévouement aux volontés du terrible congrégationniste ». Au contraire la relative déterminative est fortement liée à son antécédent, elle n'a pas d'autonomie sémantique ; on ne peut pas la supprimer sans nuire à la « définition » de cet antécédent. Ex. : « La cloche de Saint-Vincent, qui éloigne la grêle, sonnait à toute volée, comme quelqu'un qui chante la nuit parce qu'il a peur » (Mauriac, *Le Nœud de vipères*, p. 104) ; *car* est absolument exclu dans ce contexte, il ne peut pas se substituer à *parce que* qui restreint « l'extension » du verbe auquel il se rattache : « quelqu'un qui chante dans la mesure où il a peur, qui ne chante que parce qu'il a peur ».

De la même façon, *car* et *parce que* s'opposent quand une négation apparaît en *P* : *il n'est pas venu car il est malade* ne donne lieu qu'à une interprétation : « il n'est pas venu ; et ceci pour cause de maladie ». Au contraire *il n'est pas venu parce qu'il est malade* peut s'interpréter de deux façons : 1) même sens qu'avec *car* ; 2) « il est venu ; mais pour une autre

cause que la maladie ». Là encore, on retrouve avec *car* cette forte coupure qui limite bien les contours de *P* et empêche la négation d'étendre sa portée jusqu'à la causale. Au contraire, *parce que* permet l'extension de la négation : « il est venu, mais ce n'est pas parce qu'il est malade » ; et, par suite, *P* (*il n'est pas venu*) ne forme plus un sens complet et autonome<sup>2</sup>.

Le caractère complet de *P* est patent quand *P* se réduit à un seul terme comme dans l'assertion par *oui* ou par *non*, ou dans les interjections (comme *hélas* !) ou les adverbes (comme *heureusement*) dénotant une attitude ou une prise de position de l'énonciateur ; et justement, dans ces contextes, l'emploi de *car* est attendu, celui de *parce que* exceptionnel.

Rappelons que « sens complet de *P* » ne veut pas dire que *P* (dans *P car Q*) soit toujours une phrase ; d'ailleurs les relatives (voir *supra*) sont là pour nous prouver qu'il n'en est rien. Si maintenant nous renonçons à ce critère sémantique, pour ne retenir que des critères syntaxiques, nous pourrions, avec André Martinet, définir la phrase « comme centrée soit autour d'un seul prédicat, soit autour de deux ou plus de deux prédicats coordonnés ». (*Syntaxe générale*, § 3.67). Mais alors nous rencontrons le difficile problème du point d'incidence de *car*. Considérons par exemple ce texte tiré de *Jardin du Prophète* de Khalil Gibran (p. 62) :

Que ne suis-je une source tarie et desséchée où les hommes jettent des pierres,  
Car il est plus doux et plus facile d'être accablé d'un fardeau que d'être une source d'eau vive,  
Offerte aux hommes qui passent sans vouloir boire.

Si l'on cherche dans *P* un noyau concret à quoi rattacher *car Q* on n'en trouvera pas. Le vrai point d'incidence est absent, caché sous les mots ; il est d'ordre sémantique : c'est le regret, la plainte. Ce que nous avons ici c'est un changement d'opération énonciative : du regret (*P*) nous passons à la justification de ce regret (*car Q*).

Fréquemment d'ailleurs ce changement d'opération énonciative se présente comme un retour métalinguistique sur ce qu'on vient de dire et *car Q* est entre parenthèses ; par exemple quand on veut justifier un appellatif ou quand un romancier explique telle ou telle désignation ; Victor Segalen écrit dans *Les immémoriaux* (p. 121) : « Jeune homme (car ta voix ne montre que les années sont peu nombreuses avec toi), jeune homme, tu ne m'écouteras pas jusqu'au bout ». Dans *Le Vicaire des Ardennes* Balzac

2. Cette coupure forte que *car* réalise avec ce qui précède se manifeste aussi après les quantitatifs (*peu, beaucoup...*). Là encore le comportement de *parce que* est différent. Voir, à ce sujet, les exemples et les commentaires de *La Notion de Cause* pp. 5 et s. du Groupe Logique et Langage, Paris, I.N.R.D.P., 1974.

met en scène un banquier qui se révélera être le pirate Argow ; il nous dévoile cette identité de façon brutale, dans le cours du récit (p. 203) : «... le vicaire surpris regarda Argow (car c'était lui) avec plus d'attention ».

*Car* apparaît souvent après un impératif ou une formule de prière polie pour donner les raisons qui justifient l'ordre ou la prière. Mais le changement d'opération énonciative est encore plus éclatant quand *car* intervient après une interrogation :

Et comment t'appelles-tu ? continua le caporal, car enfin s'il y a un rapport, je veux te nommer ». (*Chartreuse de Parme*, p. 84).  
Les enfants sont-ils couchés ? car huit heures ont déjà sonné. (*Contes et Comptines de la Mère l'Oie*, 9).

Dans ces deux exemples, malgré la forme de la courbe mélodique, malgré les deux opérations énonciatives différentes, malgré l'absence de point d'incidence concret à quoi rattacher *car Q*, il vaut mieux considérer que nous avons affaire chaque fois à une seule phrase. Comme la pause et la chute mélodique n'interviennent qu'après *car Q*, il arrive que le point d'interrogation se déplace aussi jusqu'à cette pause alors qu'en réalité *car Q* est en dehors de la question :

Quel est le lien de ce réseau avec les attentats de 1986, car il semble qu'il y en ait un ? (*Le Monde*, 27.3.87.).

J'analyserai maintenant un exemple tiré de *Salammbô*, chap. 1er : (Salammbô vient de verser à boire à Mâtho le Libyen. Alors un Gaulois plaisante) :

— A quand les noces ?  
— Quelles noces ?  
— Les tiennes ! car chez nous, dit le Gaulois, lorsqu'une femme fait boire un soldat ; c'est qu'elle lui offre sa couche.

Là encore il est difficile d'utiliser le critère de cohésion syntaxique car on ne voit pas à quel noyau concret on pourrait rattacher *car Q*. *Les tiennes !* est un énoncé tronqué qui ne fait qu'explicitier la question que posait d'abord le Gaulois (*A quand les noces ?*). Ce que justifie *car Q* c'est

justement cette interrogation (« à quand *tes* noces ? ») reconstruite en passant par-dessus la réplique (phrase ?) du Libyen<sup>3</sup>.

Le cas des propos rapportés avec ou sans incise illustre aussi la difficulté qu'on éprouve à déterminer avec précision le point d'incidence de *car Q*. Françoise Mallet-Joris écrit dans *Trois âges de la nuit*, \* 127 : « ' Deux amies passent, se tenant par les épaules... ' : ' La troisième ! la troisième ! ' ; crie la sœur Pamphile, de loin, car il est interdit de se promener à moins de trois ». Bien sûr on peut toujours rattacher *car Q* à l'incise *crie* ; mais le vrai point d'incidence c'est les propos rapportés ; d'ailleurs souvent l'incise manque et *car Q* justifie directement le contenu de ces propos. Ainsi Flaubert écrit dans *Bouvard et Pecuchet*, p. 230 : « Gorgu le regarda. — « On trouve, pourtant, que je sais m'en servir » (des fusils), car il joignait à toutes ses industries celles du braconnage ». Après avoir rapporté le propos de Gorgu, au style direct, Flaubert les justifie dans *car Q* : Gorgu peut dire cela (« je sais me servir des fusils ») parce qu'il est braconnier et qu'un braconnier sait se servir d'un fusil. On le voit dans cet exemple, *car* s'accommode fort bien de cette rupture (le passage du style direct des propos rapportés au commentaire de l'auteur). Dans d'autres exemples de *Bouvard et Pécuchet* on ne peut pas toujours décider qui est la source de la justification (le personnage lui-même ou l'auteur) car Flaubert joue très librement du style indirect : p. 143 : « Ces messieurs s'occupent de géologie ? Fort bien ! », car il estimait cette science ». C'est le curé qui dit « Fort bien ! » mais on ne sait pas de qui émane « car il estimait cette science » (le curé ou l'auteur).

En étudiant le fonctionnement de *car*, j'ai été amené à poser plusieurs questions épineuses : la frontière entre coordonnant et subordonnant n'est pas toujours évidente. Doit-on définir la phrase en s'appuyant sur l'intonation et sur le caractère complet du sens ? Certains emplois de *car* s'accommodent aussi mal de l'un et l'autre critères. Enfin si on donne une définition purement syntaxique de la phrase (cohésion d'un ensemble autour d'un prédicat), l'analyse des emplois de *car* fait souvent difficulté, soit parce qu'on ne voit pas à quel noyau concret il faut le rattacher, soit qu'il

3. Parfois l'interrogation apparaît après *car* ; il est vrai qu'il ne s'agit pas de vraies questions mais « d'interrogations oratoires » qui ont valeur d'assertion comme on le voit dans cette traduction d'un poème de Negotoken-Birin :

De la chouette,  
vous devez avoir les yeux  
car pourquoi sinon  
venez-vous toujours la nuit  
mais le jour ne vous montrez.

oblige d'embrasser des ensembles hétérogènes plus vastes que la « phrase » traditionnelle. Nous savions qu'il était difficile de définir la phrase ; *car* semble, à sa manière, nous le confirmer.

*Université René Descartes, Paris*

### BIBLIOGRAPHIE

- Balzac, H. de (1966), *Le vicaire des Ardennes*, Éd. Gasnier, 383 p.  
 (1966), *Le Curé de Tours*, Éd. Gasnier, 383 p.  
*Contes et comptines de la Mère l'Oie*, (1978), Paris, Flammarion, 21 p.  
 Flaubert, G. (1979), *Bouvard et Pécuchet*, Paris, Gallimard, « Folio », 567 p.  
*Salambô*, (1980), Paris, Gallimard, « Folio », 530 p.  
 Gibran, K. (1981), *Le jardin du prophète*, Paris, Casterman, 75 p.  
 Giono, J. (1970), *Rondeur des jours*, Paris, Gallimard, « Le livre de poche », 254 p.  
 Mallet-Joris, F. (1968), *Trois âges de la nuit*, Paris, Grasset, « Le livre de poche », 437 p.  
 Mauriac, F. (1948), *Le nœud de vipères*, Paris, Éd. Athéna, 200 p.  
 Segalen, V. (1966), *Les immémoriaux*, Paris, Union Générale d'éditions, « 10-18 », 374 p.  
 Stendhal, (1949), *La chartreuse de Parme*, Paris, Fernand Hazan, 644 p.  
 Vialatte, A. (1968), *Les fruits du Congo*, Paris, « Le livre de poche », 445 p.  
 Walser, R. (1981), *L'Institut Benjamenta*, Paris, Gallimard, 235 p.